

L'an deux mille-vingt-cinq, le lundi 7 juillet à 19h30, le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie dans la salle historique de conseil municipal sur la convocation et sous la présidence de François Moiroud, Maire de YENNE.

Date de la convocation : Mercredi 2 juillet 2025.

Membres en exercice présents : François MOIROUD, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Jean-Jacques MASSON, Sandrine GANDY, Jean-Marc ETAIX, Stéphanie CHALBOS, Patrick MILLION-BRODAZ, Laurine BOLLON, Florian DEREYMEZ, Sébastien EJARQUE, Annabelle GARIN, Anaïs GIBELLO, Sandy LACROIX, Florian LAVAUD, Cédric MOLLARD, René PADERNOZ.

Membres absents ayant donné procuration :

Marine SONOT à Laurine BOLLON.
Catherine SIMOND dit DURAND à François MOIROUD.
Cédric VIGNE à Jean-Jacques MASSON.
Laure GUILBERT à Stéphanie CHALBOS.
Claudine BOLLIET à Annabelle GARIN.

Membre(s) absent(s) : Nicolas GACHE, Robert LEGRAND.

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Marc ETAIX.

Membres en exercice : 23

Présents : 16

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal du lundi 2 juin 2025.

Actualités liées à la collectivité ou à la commune depuis le dernier Conseil municipal du lundi 2 juin 2025.

I – DÉLIBÉRATIONS

- 1- Budget assainissement – Décision modificative n°1.
- 2- Création de postes au service scolaire.
- 3- Subvention exceptionnelle association « Randuro 73 ».
- 4- Mise à jour du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition des salles municipales.

II – Dossiers

- ↵ Remise en eau du canal de la Méline.
- ↵ Travaux estivaux dans les écoles.
- ↵ Avancement du chantier Cœur de territoire.
- ↵ Avancement de l'étude prospective de bâtiments pour le redéploiement potentiel de l'accueil périscolaire, extrascolaire et de la restauration scolaire.

III – Décision(s)

IV – Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Marc ETAIX.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal du lundi 2 juin 2025.

VOTE : 21

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Abstention : Claudine BOLLIET, Annabelle GARIN, René PADERNOZ.

Actualités liées à la collectivité depuis le dernier Conseil municipal du 02 juin 2025 :

- Mardi 10 juin : conseil d'école maternelle.
- Samedi 14 juin : stand d'information du don de sang par l'Amicale locale des donneurs de sang, pour la journée mondiale des donneurs de sang, dans le cadre de la convention signée par l'Association des Maires de France.
- Mardi 17 juin : assemblée générale de PFCCA (pompes funèbres Chambéry & communes associées, dont la collectivité est actionnaire).
- Mardi 17 juin : conseil d'école élémentaire.
- Mercredi 18 juin : cérémonie de remise de distinction d'honneur national de Porte-drapeau, pour 20 années de fidélité de service à M. J-François Almaïda.
- Mercredi 18 juin : cérémonie pour la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- Mercredi 18 juin : commission associations-animation.
- Jeudi 19 juin : instance d'échange avec les représentants élus des parents d'élèves des écoles.
- Vendredi 20 juin : commission « sécurité ».
- Vendredi 20 juin : célébration du baptême républicain de Mya Porée.
- Vendredi 20 juin : assemblée générale de Fourmilienne.
- Vendredi 20 juin : inauguration, et dévoilement de plaque, de l'allée Alfred Million-Rousseau.
- Samedi 21 juin : fête de la musique.
- Dimanche 22 juin : stand d'information du don d'organes pour la journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs, dans le cadre de notre label Ville ambassadrice du don d'organes, avec ADOT73.
- Mardi 24 juin : visite par le Conseil municipal de l'entreprise Perret.
- Mercredi 25 juin : assemblée générale du CA Yenne football.
- Samedi 28 juin : cérémonie départementale de la journée nationale des sapeurs-pompiers.
- Samedi 28 juin : animation autour du traçage de la ligne d'arrivée du Valromey tour (épreuve le 14 juillet prochain).
- Lundi 30 juin : commission urbanisme.
- Lundi 30 juin : assemblée générale de la SEMYDEV (Clos des capucins).
- Jeudi 3 juillet : conseil d'administration du collège Charles Dullin.
- Vendredi 4 juillet : conseil d'administration de l'EHPAD Albert Carron (maison de retraite).
- Lundi 7 juillet : célébration du mariage de Frédérique Nguie-Nguebala et Joseph Martorana.

I – DÉLIBÉRATIONS

1 - Budget assainissement – Décision modificative n°1.

Vu l'exposé du Maire,

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°1 au budget assainissement 2025 telle que suit :

Section d'investissement :

DEPENSES		
Chapitre	Article	Montant
23 – Immob en cours	2315 – Installation, matériel, outillage technique	+ 31 523€
RECETTES		
Chapitre	Article	Montant
23 – Immob en cours	2315 – Installation, matériel, outillage technique	+ 31 523€

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au vote des ajustements de crédits suivants, sur le budget assainissement de l'exercice 2025.

VOTE : 21

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2 - Création de postes au service scolaire.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

M. le Maire rappelle que, depuis la rentrée de septembre 2023, un deuxième service de restauration scolaire a été mis en place en maternelle compte tenu des effectifs et également l'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire.

M. le Maire expose que ces évènements récents ne peuvent pas être considérés aujourd'hui comme des besoins permanents puisque liés aux effectifs trop incertains pour les années scolaires prochaines.

Il propose de faire appel à des agents contractuels, pour l'année scolaire à venir, et engage une réflexion de pérennisation des postes pour la rentrée de septembre 2026.

Ainsi il propose la création au 1er septembre 2025 :

- d'emplois non permanents d'accroissement d'activité, jusqu'au 31 août 2026
 - un adjoint technique territorial à temps non complet de 12h32 annualisées
 - un adjoint technique territorial à temps non complet de 3h08 annualisées
 - un adjoint technique territorial à temps non complet de 13h19 annualisées
 - un adjoint technique territorial à temps non complet de 20h49 annualisées
 - un adjoint technique territorial à temps non complet de 9h48 annualisées

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer des emplois non permanents d'accroissement d'activité relevant du grade d'adjoint technique territorial à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026.

- un adjoint technique territorial à temps non complet de 12h32 annualisées
- un adjoint technique territorial à temps non complet de 3h08 annualisées
- un adjoint technique territorial à temps non complet de 13h19 annualisées
- un adjoint technique territorial à temps non complet de 20h49 annualisées
- un adjoint technique territorial à temps non complet de 9h48 annualisées

DÉCIDE de fixer la rémunération par référence à l'échelle indiciaire afférente au grade d'adjoint technique territoriale à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

AUTORISE le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement et de modifier le tableau des emplois.

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 12 du budget primitif 2025.

VOTE : 21

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3 – Subvention exceptionnelle à l'association « Randuro 73 ».

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association «Randuro 73 »,

Vu l'avis favorable de la commission Associations-Animation,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Randuro 73 ».

Cette dernière organisera en septembre un évènement VTT, dont l'itinéraire partira du Relais du Chat et se terminera à Yenne. Le Randuro des Monts prend la suite d'une précédente initiative créée par une autre association qui a souhaité se désengager depuis l'an dernier.

II – Dossiers

- ☞ Remise en eau du canal de la Méline :
Suite à l'évènement climatique de fin janvier, l'aménagement centenaire permettant l'alimentation du canal a été emporté.
Aussi, les agents communaux ont construit un système provisoire permettant la séparation de la Méline. Ce dernier sera consolidé de manière durable s'il donne satisfaction. Notre équipe technique a profité de cet évènement pour curer la Petite Méline.
- ☞ Travaux estivaux dans les écoles :
Cet été, des petits travaux seront opérés en régie par la collectivité à l'école maternelle. Une classe sera refaite à neuf. Les agents se chargent également de déplacer meubles et matériels. Un garage à vélo type carport sera également installé.
- ☞ Avancement du chantier Cœur de territoire :
Les travaux se poursuivent alors que l'entreprise Fontaine TP a terminé sa mission. Le canal de la Méline peut être amené à être temporairement mis à sec pour faciliter les travaux. L'entreprise SPIE Batignolles a commencé sa partie.
Un grave-bitume sera mis en place avant les congés d'août puis le pavage débutera.
- ☞ Avancement de l'étude prospective de bâtiments pour le redéploiement potentiel de l'accueil périscolaire, extrascolaire et de la restauration scolaire :
L'accueil périscolaire est une compétence de la Communauté de communes mais dont les infrastructures relèvent des communes. C'est pourquoi, compte tenu du besoin d'amélioration des conditions actuelles d'accueil et de travail (5 lieux) la collectivité a lancé une étude pour relever les potentialités de 5 bâtiments.
Le cadrage de la mission a été effectué (en coordination avec la Communauté de communes, par groupement de commandes pour traiter également l'accueil extra-scolaire), avec visite des locaux. Une première restitution aura lieu en septembre. Des utilisateurs actuels seront auditionnés.

III – Décision du Maire

- ☞ **Décision n°2025_008** – Maitrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements de voirie de la ville de Yenne - affermissement de la tranche optionnelle Place des Vieux Moulins.
- ☞ **Décision n°2025_009** - Consultation Renovation de la toiture de Presbytère - Classement sans suite et relance.
- ☞ **Décision n°2025_010** – Renouvellement adhésion à l'Association des Maires de France.

IV – Questions diverses

- Ressources humaines : modification des horaires de travail d'une partie du personnel communal la semaine dernière suite aux fortes chaleurs qui se prolongeaient.
- Forte chaleur qui se prolongeaient la semaine dernière : situation dans les écoles.
- Point de situation quant à la dermatose nodulaire contagieuse sur les bovins, dont un premier cas national apparu en Savoie.
- Prise de commandement du 13^{ème} BCA par le Yennois Colonel Kevin Machet.
- Départ du prêtre Sylvain Kofitsé Nyaku pour son pays d'origine.

Prochaines dates :

- Lundi 14 juillet : cérémonie d'hommage à nos sapeurs-pompiers.
- Lundi 14 juillet : arrivée du Valromey tour.

Prochaine séance de conseil municipal : lundi 15 septembre à 19h30.

Suivent les signatures au registre,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
François MOIROUD



Le secrétaire de séance,
Jean-Marc ETATX



